

Maintien et actualisation des compétences Acteur de prévention des risques liés à l'activité physique Sanitaire et Médicosocial - Accompagnement à La Mobilité

- ✓ Actualiser et maintenir ses compétences d'acteur PRAP 2S
- ✓ Observer et analyser les situations de travail dangereuses
- ✓ Participer à la maîtrise des risques.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formateur certifié INRS, certification à jour

01. Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement

Retours d'expériences pour faire le point sur les avancées individuelles et collectives, repérer dans son métier les situations susceptibles de nuire à sa santé en utilisant le schéma du mécanisme d'apparition du dommage

02. Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

Perfectionner ses techniques de prise de hauteur pour observer son travail, revoir les limites du corps humain, poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS, partager ses repérages de situations de travail à risque, partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles, revoir les outils de recherche d'améliorations préventives, physiques, mentales et émotionnelles

03. Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

Proposer des améliorations de sa situation de travail, faire remonter l'information aux personnes concernées, revoir les principes de prévention et les principes de protection

04. Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

Revoir les différents déplacements naturels, analyser la situation d'accompagnement à l'aide du schéma décisionnel, revoir les différentes aides techniques et leur utilisation au regard des situations d'accompagnement.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés didactiques, mises en situation, échanges et retours d'expériences, principe d'acquisition de compétence sur poste
Groupe de 4 à 10 personnes



Prérequis

Etre titulaire d'un certificat d'acteur PRAP 2S-ALM délivré par une entité habilitée



Public Concerné

Acteur PRAP2S-ALM travaillant dans le milieu sanitaire et social



Durée

2 journées
14h



Certification

Renouvellement
Certificat "Acteur PRAP 2S-ALM"
Validité 24 mois